



École Madeleine-de-Verchères

6017, rue Cartier | Montréal | Québec | H2G 2V4 | Téléphone : 514-596-4969

Procès verbal

Assemblée générale annuelle de parents – École Madeleine de Verchères

11 septembre 18h
Gymnase

Présences :

Julie Guillemette, directrice

Philippe Caron, directeur adjoint

Anne Trudel, présidente du CÉ

99 parents de l'école Madeleine-de-Verchères

(voir liste des présences ci-jointe)

1. Ouverture de l'assemblée (Mot de Bienvenue de Julie Guillemette, directrice)

2. Présentation de l'équipe des spécialistes, des orthopédagogues et des professionnels

3. Désignation d'un ou d'une présidente et secrétaire d'assemblée

Anne Trudel désigne Philippe Caron comme secrétaire d'assemblée et Julie Guillemette comme présidente d'assemblée

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Arlysse Veillette propose son adoption et Catherine Mudie la seconde

5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de parents tenue en date du 12 septembre 2024

Evelyne Leblanc propose son adoption et Véronique Bérard la seconde

6. Constatation de la convocation de l'assemblée

La présidente constate la conformité de la convocation de l'assemblée générale des parents envoyée par la direction

7- Présentation de la capsule d'information sur l'assemblée générale/conseil d'établissement
<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/conseils-comites/conseil-etablissement/>

7. Nomination d'un ou d'une présidente d'élections
Anne Trudel nomme Julie Guillemette comme présidente d'élection

8. Adoption de la procédure d'élection

Anne Trudel propose le mode de scrutin à mains levées.

Eve Massicotte propose son adoption et Karine-Amilie-Lévesque la seconde

9. Élections des membres parents au conseil d'établissement (2 parents)

Chacun se présente et décrit ses intérêts à faire partie du Conseil d'Établissement

Le vote a lieu.

Emmanuelle Speer et Claude Parent ont été élus comme nouveaux membres du C.É (Mandats de 2 ans).

10. Élections des parents substituts au conseil d'établissement (3 parents)

Anne Trudel propose que Marion Dedeine et Arlyse Veillette deviennent substituts (Mandat de 1 an)

Karine Lavergne appuyé par Evelyne Leblanc

11. Formation d'un organisme de participation des parents

Anne Trudel demande aux parents s'ils désirent un organisme de participation des parents.

Véronique Bérard et Émmanuelle Speer présente les tenants et aboutissants ainsi que quelques accomplissements de l'année dernière.

Caroline Demers propose la poursuite de celle-ci, Claude Parent l'appuie.

Plusieurs parents se proposent pour s'impliquer

12. Point d'information de la fondation de l'école Madeleine-de-Verchères

13. Levée de l'assemblée

La présidente déclare la levée de l'assemblée. Il est 18h40.